

**5ème DELIBERATION DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2024  
à 20 HEURES 30**

**Matière de l'acte : FINANCES LOCALES  
Sous matière de l'acte : 7.1 Décisions budgétaires**

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 15

Date de convocation :  
Le 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre,  
Et le jeudi onze avril à vingt heure,  
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités  
Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON  
Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE  
Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Éric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre,  
ARNAUD Jérôme.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : JALLIFFIER-ARDENT Catherine, Procuration  
JUSTAMOND Mireille, BERTRAND Michèle Procuration FRAC Valérie.

FRAC Valérie est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil

**Objet : BUDGET PRIMITIF 2024 COMMUNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la  
République,  
Vu l'instruction M57,  
Vu le Compte Administratif 2023 Commune, le Compte de Gestion 2023 Commune ainsi que  
l'affectation du résultat 2023 Commune,  
Vu le projet du Budget Primitif 2024 Commune,  
Vu l'état de la dette,  
Vu l'état des subventions et des participations,  
Vu la réunion de la commission des finances du 21 mars 2024,  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité, le Budget Primitif 2024  
Commune qui intègre d'une part, les restes à réaliser et d'autre part, les résultats reportés 2023

Le Budget Primitif 2024 Commune, adopté avec reprise des résultats de l'année 2023,  
s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	1 102 157.15 €	1 102 157.15 €
<b>Section d'investissement</b>	344 878.89 €	344 878.89 €

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

Le Maire,  
Laurent NADAL



Envoyé en préfecture le 12/04/2024  
Reçu en préfecture le 12/04/2024  
Publié le  
ID : 030-213000763-20240411-D2024\_020-DE

**D2024-020**